



Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles



Source : Benjamin MÊME-LAFOND (LPO Anjou)

La Salamandre tachetée

Salamandra salamandra

Description

La Salamandre tachetée est un amphibien qui mesure de 12 à 20 cm de long et ressemble à un véritable lézard. Elle a une "peau de banane" jaune et noire caractéristique et ne peut être confondue. Ses larves se distinguent de celles de Tritons par la présence d'une petite tache jaune clair à la base de chaque patte. La queue est ronde (les Tritons ont une queue aplatie). Cette espèce peut vivre une dizaine d'années. Son venin est sans danger pour l'homme, simplement irritant pour les yeux.

Répartition et statuts

Dans l'Egypte ancienne, la Salamandre dessinée en hiéroglyphe représentait un homme mort de froid. Noire et jaune, nocturne, apparaissant soudain après les pluies, la Salamandre inquiétait. Les croyances populaires en ont fait un animal pouvant traverser le feu sans se brûler, l'accusaient d'être venimeuse, d'empoisonner les ruisseaux et la croyaient capable d'éteindre le feu par projection de son venin. Les alchimistes en ont fait un symbole. C'était aussi l'emblème de François 1^{er}, (au 16^{ème} siècle) représenté à Chambord de plus de 330 façons différentes, avec la devise nustrico et extinguo ("je nourris [le feu] et je l'éteins").

L'espèce est présente dans toute la France dans beaucoup de régions forestières ou bocagères et humides y compris en Corse.



Source : Benjamin MÊME-LAFOND (LPO Anjou)

Ecologie

Habitat : Elle fréquente les bois humides au sol moussu, se cache sous les pierres et les vieilles souches, dans les vieux murs, les anfractuosités humides et les sites souterrains naturels ou artificiels. Elle ne s'éloigne jamais beaucoup (5-10 m) des ruisseaux, des sources forestières, ou des zones un peu boisées où vivent les larves.

Reproduction : L'accouplement a lieu à l'automne au sol entre septembre et mai selon les régions. La femelle ne s'approche de l'eau que pour y "pondre", sans jamais s'aventurer en eau profonde, car elle nage mal et peut se noyer. Elle dépose en fin d'automne ou au printemps de 30 à 40 larves dans les ruisseaux calmes, à l'eau fraîche et oxygénée, les eaux stagnantes, les mares naturelles et artificielles, les bassins de décantation, les flaques, fossés et ornières. La membrane autour de chaque larve se déchire avant ou après la ponte. Les larves nagent immédiatement et sont pourvues de branchies externes.

Alimentation : La Salamandre adulte est très vorace, et consomme surtout des lombrics (jusqu'à 15 à 20 cm de long), qu'elle capture aisément, et toutes sortes d'autres invertébrés (limaces, insectes, araignées, mollusques et myriapodes).

Comportement : La Salamandre tachetée gîte dans une anfruosité dans le sol, sous une pierre ou un bois mort. Elle est plutôt nocturne et sort surtout après la pluie. Ainsi, à l'automne, on peut rencontrer des densités importantes de mâles dressés sur leurs pattes les nuits douces et humides. Ils fréquentent alors les zones dégagées des forêts : chemins, clairières et malheureusement les routes. Le jour, la salamandre se cache sous des pierres et la mousse.

Hivernage : Les jeunes et adultes mènent une vie hivernale ralentie en fonction de la température, mais sans léthargie profonde, entre octobre et mars.



Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles

Favoriser la Salamandre sur l'exploitation

Les modifications et destructions de biotope, ainsi que la pollution de l'eau ont provoqué une importante régression des populations d'amphibiens et une banalisation, avec la disparition des espèces les plus sensibles.

En terme de gestion, les actions suivantes peuvent être bénéfiques au maintien de l'espèce comme aux autres amphibiens :

- ▶ Maintien des zones humides existant sur l'exploitation agricole : fossés, mares, prairies humides ; restauration des milieux comblés et éventuellement création de nouvelles zones humides à proximité, de façon à constituer un réseau et favoriser les échanges entre populations.
- ▶ Préservation et amélioration du maillage bocager, gestion douce des talus et bordures de champs, des boisements.
- ▶ Préservation, entretien doux des fossés, création d'un réseau cohérent.
- ▶ Amélioration de la qualité de l'eau (réduire les sources de pollutions, mise en place de bandes herbeuses le long de mares...).



Source : B. MÊME-LAFOND (LPO Anjou)



Source : Céline CERVEK (Chambre régionale d'agriculture du Centre)